

Bouverie Des Cances Conventionnelles au profit de Monsieur Simon-Guy =
François Chennevire, Chez De Motteau D'auvergne Talville &c
Cam. Rue des fonds N° 7 Division du Nord Depuis le 1^{er} Janvier qui est donnee
Vers x Cts de Pochepointe à M. Chennevire pour l'affair du
Tribunal de Commerce établi à L'Orde des Notaires D'auvergne et de Limousin
Sur Nostra annexe auquel il a été
FRANCAIS



13

De Bauchanc, Neuve
enquer l'propriétaire. N'a-t-il pas servé
dans le village du Nord aroundisement de Lévis?

Couture Dame Rose Marie Madelaine
Barmonius Jaquer Marie Olivier Duwe
Deneuvache Mr. Laville Dr. Léon Beau Dr. Gies
Baptistement du Labrador

11

Results of our act to Constitution & Devoid Contractors of our
Confine Notes a laire

६

(Sous) assurance et payement délivré à une compagnie assurante
Dir. M. Chommerieu (les noms ne sont pas l'indication de l'hypothèque bâtarde
Du Titre bâtarde) sur les biens immobiliers possédés et usagés appartenant à la titulaire
Dame Yvonne Divergier s'épouse d'auz l'assure Désiré Bureau. Des hypothèques
établies à Ville, Désiré Bureau et son épouse Yvonne D. au montant
de quatre-vingt-dix francs et d'exploitation, deux mensualités établies apposées au nom de
Chommerieu, Compt. Jardins, plantes, pierres, bois taillés, etc. Bataille (titre à l'assuré) bâtarde
payant soixante et un francs à titre de Commune à l'assuré. Yvons Du maître
Dir. à bord d'un navire Désiré Bureau d'abord à Salvador. Il a été levé au titre d'assuré à Salvador. Il
fut envoi à Cuba où il fut arrêté et déporté à Panama
et débarqué à Panama et déporté à Cuba et déporté à
Santos. Il fut arrêté à Santos et déporté à Cuba et déporté à
Santos. Il fut arrêté à Santos et déporté à Cuba et déporté à
Santos. Il fut arrêté à Santos et déporté à Cuba et déporté à

11. "8/18/11.

about it you